



# Communiqué

## Pour diffusion immédiate

### L'opération de dépistage du radon est terminée

### Aucune mesure de correction ne sera requise

Shawinigan, le 18 septembre 2012 – La direction de la Commission scolaire de l'Énergie est heureuse d'annoncer que l'opération de dépistage du radon est terminée dans l'ensemble de ses établissements et qu'aucune mesure de correction ne sera requise. Les résultats, analysés en laboratoire, démontrent que les émissions de radon ne dépassent pas les concentrations permises et ne sont donc pas considérées comme étant nocives pour la santé par les autorités compétentes.

« Nos interventions ont permis de statuer rapidement sur cette composante de la qualité de l'air et d'un environnement sain dans cette démarche initiée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (M.E.L.S.) », a mentionné la directrice adjointe des Services des ressources matérielles et de l'informatique de la Commission scolaire de l'Énergie, madame Sylvie Rainville.

Rappelons que le radon est un gaz radioactif, inodore, insipide et incolore, qui s'échappe de la croûte terrestre et qui s'infiltré dans les bâtiments par les fenêtres ou des fissures dans les fondations. En 2007, Santé Canada avait abaissé sa ligne directrice de 800 à 200 Bq/m<sup>3</sup> après que des études eurent démontré la dangerosité du radon. À la suite de cette nouvelle directive, le M.E.L.S. avait invité tous les gestionnaires de son réseau à procéder à une opération de dépistage du radon.

La Commission scolaire de l'Énergie a donc réalisé son opération aux moments suivants :

- ✓ Janvier 2012 : déploiement généralisé de dosimètres servant à détecter les émissions de radon dans l'ensemble de ses 46 établissements sur un territoire de 35 000 km<sup>2</sup> qui couvre 22 municipalités de Notre-Dame-du-Mont-Carmel au secteur Parent de La Tuque et de Saint-Alexis-des-Monts jusqu'à Notre-Dame-de-Montauban;
- ✓ Mai 2012 : collecte des dosimètres et envoi au laboratoire d'analyse;
- ✓ Juillet 2012 : réception des résultats d'analyse des détecteurs de radon.

Toujours soucieuse de doter ses établissements des meilleurs équipements et aménagements possibles, l'équipe des Services des ressources matérielles et de l'informatique de la Commission scolaire de l'Énergie a agi de façon efficace afin de conclure promptement cette démarche au bénéfice de l'ensemble de ses élèves et de son personnel.

- 30 -

#### Source :

Renée Jobin  
Conseillère en communication  
Tél. : 819 539-6971, poste 2340  
[rjobin@csenergie.qc.ca](mailto:rjobin@csenergie.qc.ca)